

SCHNEIDER ENERGIE SICAV SOLIDAIRE
**Action : FR0010821017
(Ci-après la « SICAV »)**
&
SCHNEIDER ENERGIE SICAV OBLIGATAIRE
**Part C - QS0002114203
Part RE - FR0014007EO2
(Ci-après le « FCPE Nourricier »)**

À Nanterre, le 7 octobre 2026

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que le niveau d'intensité du processus ISR de votre SICAV, OPC maître du FCPE Nourricier¹, sera ajusté pour lui permettre d'investir dans des titres non notés par notre agence de notation ESG ainsi que dans des OPC externes, dans la limite de 10 % de son actif net. Par ailleurs, nous vous précisons que, dorénavant, seuls les émetteurs faisant l'objet de controverses de niveau 5, et les Etats ne faisant pas preuve de la mise en place du cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie, seront exclus de l'univers d'investissement de votre SICAV. Pour autant, la politique des exclusions sectorielles et normatives applicable à votre SICAV, déjà mentionnée dans son prospectus, demeure inchangée.

Ces modifications, qui n'ont pas nécessité d'agrément de la part de l'Autorité des marchés financiers, entreront en vigueur le 13 octobre 2026.

L'opération n'a pas pour conséquence de modifier le profil rendement/risque, ni d'augmenter les frais de votre SICAV.

Les autres caractéristiques de votre SICAV restent inchangées.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance de la documentation juridique des OPC dans lesquels vous êtes investis. Nous vous invitons, en outre, à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements.

¹ Un fonds nourricier est un OPC qui investit la totalité de son actif en parts ou actions d'un seul OPC dit "maître", à l'exception des sommes nécessaires à sa gestion courante.


ECOFI INVESTISSEMENTS – ENTREPRISE A MISSION

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z
Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers Graphiques n° FR308133_01LYLF
12 boulevard de Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex • Téléphone 33 (0) 1 44 88 39 00
www.ecofi.fr





La documentation juridique de votre SICAV et celle de son FCPE Nourricier, mises à jour le 13 octobre 2026, seront tenues à votre disposition au siège social d'ECOFI INVESTISSEMENTS ou sur son site internet.

Ces documents vous seront adressés dans un délai de huit jours ouvrés à compter du 13 octobre 2026, sur simple demande auprès du service clients de la Société de Gestion dont les coordonnées figurent ci-après :

ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients

12 boulevard Pesaro – CS 10002–92024 NANTERRE CEDEX
Tél : 01 44 88 39 24 - Fax : 01 44 88 39 39
Email : contact@ecofi.fr

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Alain CANDERLE
Directeur Général



ECOFI INVESTISSEMENTS – ENTREPRISE A MISSION

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z
Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers Graphiques n° FR308133_01LYLF
12 boulevard de Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex • Téléphone 33 (0) 1 44 88 39 00
www.ecofi.fr

